



**HAL**  
open science

## Les intelligences citoyennes au cœur de l'action : Quelles voies emprunter pour impulser de nouvelles formes de gouvernance à l'échelon local ?

Eric Dosimont

### ► To cite this version:

Eric Dosimont. Les intelligences citoyennes au cœur de l'action : Quelles voies emprunter pour impulser de nouvelles formes de gouvernance à l'échelon local?. 3th International Conference of Territorial Intelligence "Territory, well-being and social inclusion" REIT, October 19th-21th 2005, Liège, Oct 2005, Liège, Belgique. halshs-01020290

**HAL Id: halshs-01020290**

**<https://shs.hal.science/halshs-01020290>**

Submitted on 8 Jul 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*LES INTELLIGENCES CITOYENNES AU CŒUR DE L'ACTION : QUELLES  
VOIES EMPRUNTER POUR IMPULSER DE NOUVELLES FORMES DE  
GOUVERNANCE A L'ECHELON LOCAL ?*

---

**Eric DOSIMONT**

Conseiller – Chef de Projet Actions de quartier  
[dosimonteric@cpascharleroi.be](mailto:dosimonteric@cpascharleroi.be)

**Adresse professionnelle**

Centre Public d'Action Sociale – boulevard Joseph II, 13 – B-6000 Charleroi

**Résumé :** La capacité des citoyens à donner sens au concept de démocratie participative est un enjeu majeur du devenir de nos villes. Il peut être un puissant moteur de développement et de promotion de la cohésion sociale. A Charleroi, trois zones en difficulté (Dampremy, La Docherie, la Porte-Ouest, ...) se sont dotés d'instruments pour impulser de nouvelles voies pour non pas « faire la ville », mais « faire avec la ville ». Bref aperçu tant de l'état d'avancement des travaux et que des questions aujourd'hui à la recherche de réponses pertinentes ...

## Les intelligences citoyennes au cœur de l'action : Quelles voies emprunter pour impulser de nouvelles formes de gouvernance à l'échelon local ?

### 1. QUELQUES PRECISIONS D'ORDRE CONCEPTUEL, D'ABORD ...

*Il n'y a pas de matière, il n'y a qu'un tissu de relations* – Niels BOHR (physicien).

Collectifs de citoyens, forums sociaux, budgets participatifs, plate-forme citoyenne, comités de quartier, chartes urbaines, ... démontrent à l'environnement que, ces dernières années, la question de la citoyenneté active est bien à l'avant-scène des discours et des débats et - comme tout terme très médiatiquement utilisé - il risque toujours de perdre de son sens à force d'être employé dans une multiplicité de sens et également au service d'intérêts très divers.

C'est pourquoi, je souhaiterais d'abord ici resituer ce terme et reprendre position par rapport à ce qu'il porte et indiquer ainsi comment le choix de nommer tout notre dispositif d'actions de quartier « Espaces Citoyens » est une réelle option et non un slogan de circonstance.

*On estime d'ordinaire que la citoyenneté comporte trois éléments : les droits civils, les droits politiques et les droits sociaux, qui composent ensemble les différents types de droits accordés au citoyen. Cette définition de la citoyenneté reste exacte, mais ce n'est plus ainsi que l'on comprend spontanément ce terme. Dans son usage actuel, il désigne avant tout la manière par laquelle les citoyens des pays démocratiques font usage de leurs droits de participer à la vie de la cité, pour peser sur les décisions relatives à la vie publique, pour entrer dans le débat politique et contribuer à la dynamique démocratique.*

En tant qu'objectif à développer dans les quartiers, il s'agit donc de situer la citoyenneté en tant que processus d'implication des habitants dans des groupes (ce que nous appelons instances de quartier) et de ces groupes dans une dynamique que nous qualifions de « concertation », ce dernier terme indiquant à la fois la nécessité du débat, de la négociation et de la reconnaissance des rapports de force.

Le travail de débat est donc bien au centre du concept de citoyenneté et impulse à ce dernier une pratique concrète d'interaction, d'interactivité entre personnes. Le débat est à la fois l'élaboration, la création collective – avec ce qu'elle implique de confrontation et de concessions – et l'affirmation collective en vue de prendre une place active dans les systèmes complexes qui débouchent in fine sur la décision publique. Dans cette optique, les

citoyens peuvent devenir une forme d'experts actifs en regard des problèmes de vie qui les concernent.

C'est dans cette optique aussi que l'on peut parler d'implémentation de nouvelles formes de gouvernance à l'échelon local.

### 2. IN CONCRETO SUR LE TERRAIN

Il serait vain, en quelques lignes, de décrire et d'analyser par le menu un registre de pratiques illustrant notre philosophie et logique d'action exposées ci-avant.

Je me contenterai donc de zoomer sur trois leviers, trois instruments activés sur le terrain et mis au service de cette dynamique citoyenne.

#### 2.1. Espaces citoyens ou le long apprentissage de la cogestion

Au-delà des divers services de proximité rendus au quotidien (Ecole de devoirs, Espace Emploi, animations et permanences diverses, ...), nos Espaces Citoyens se veulent avant tout levier pour d'une part, permettre aux habitants de développer leur pleine capacité de projet, d'autre part, construire avec eux les outils devant leur permettre (cf. notion anglo-saxonne de *capacity building*) d'interagir dans les processus décisionnels les concernant à l'échelon local.

C'est loin d'être toujours évident, d'autant, faut-il le préciser, que l'essentiel des habitants dont il est question ici sont des personnes bien souvent fragilisées, peu conscientisées aux enjeux démocratiques.

Mais, preuve que les choses bougent et dans le bon sens, ces mêmes habitants nous aiguillonnent aujourd'hui pour tendre plus rapidement (le processus est déjà en effet en marche) vers plus et mieux de cogestion des Espaces Citoyens eux-mêmes. Devenus leur affaire, ils souhaitent ardemment, ils la revendiquent, une participation effective à leur gestion, au même titre que les élus politiques, les partenaires associés ou les travailleurs eux-mêmes initialement porteurs du projet.

On a ici de fait franchi une étape. Mais le parcours reste jalonné d'embûches car, une question majeure traverse les enjeux actuels : quels mécanismes électifs ou de délégation mettre en place pour que les habitants représentés au niveau des instances de décision ne représentent pas qu'eux-mêmes, mais des groupements ou collectifs plus larges ?

La question est aujourd'hui en débat. Elle devrait trouver un début de réponse tout prochainement ...

## **2.2. Groupes de concertation conçus comme interfaces et tremplins vers le monde de la décision**

Au départ de l'Espace Citoyen, nous avons mis sur pied six groupes thématiques (Logement, Ecole, Santé, Emploi, ...) rassemblant en leur sein les principaux acteurs locaux et aussi des habitants. Ces groupes se donnent des objectifs modestes et ambitieux à la fois.

A partir d'une démarche classique de diagnostic établi au départ d'un partage de connaissances par les pairs, il s'agit soit de travailler à l'élaboration de micro-actions permettant de répondre partiellement aux problématiques identifiées soit de travailler à la formulation d'un certain nombre de propositions, de suggestions à l'attention des décideurs.

Leurs propositions convergent vers ce que l'on a appelé une plate-forme stratégique présidée par le Bourgmestre, cette plate-forme se donnant la mission première d'aider à la construction d'une stratégie globale et intégrée d'intervention prenant en compte l'ensemble des déterminants à la base des principales problématiques identifiées et de mobiliser dans le même temps et le même sens, tout « le capital social » d'une même zone.

## **2.3. « Un théâtre législatif » sur les quartiers**

C'est une démarche un peu plus récente qui vient d'entrer dans une première phase de réalisation. Nous l'avons baptisé « Théâtre législatif ».

Ses fondements sont simples : un groupe d'habitants se constitue (25 à 30 voire 40 personnes).

Ils identifient une problématique, qui de leur point de vue, interagit négativement sur leur quotidien et participe à un mal-être individuel et/ou collectif.

Au départ de là, deux voies sont poursuivies de concert.

- Ils rédigent un scénario qui sera la trame d'une production collective.
- Avec le concours d'un juriste, ils réfléchissent à quelle(s) proposition(s) adresser aux décideurs en sorte qu'ils prennent toute(s) décision(s) utile(s) (loi, décret, règlement communal, selon le cas) pour modifier le cours des choses et répondre sur le fond aux problèmes évoqués.

A ce jour, un groupe d'une trentaine d'habitants ont déjà rédigé un scénario. Ils parlent de leur solitude, de la façon très prosaïque dont ils vivent le déliaisonnement des relations sociales et l'affaiblissement des solidarités naturelles.

Mais, ils se projettent aussi dans le temps et se demandent comment enrayer de tels processus si l'on ne veut pas qu'ils croissent et embellissent.

Formidable enjeu s'il en est. Et c'est eux, faut-il le souligner, qui l'ont choisi.

L'Opéra Royal de Wallonie a de son côté été sollicité pour composer un support musical. Le tout débouche sur un résultat étonnant : un « véritable opéra de rue », qualifié comme tel, parce qu'il n'y a pas de José Van Damme dans le groupe, certes, mais surtout parce qu'ils veulent se produire dans divers lieux qui n'ont rien à voir avec les enceintes classiques.

En parallèle, le travail avec le juriste va démarrer. Sur quoi débouchera-t-il ? Nul ne le sait encore. Et nous ne voulons en rien interférer sur le processus en cours ...

Ces trois « morceaux choisis » démontrent bien qu'il s'agit, en effet, véritablement d'entraîner la ville, toute la ville à faire un travail sur elle-même, à inventer des formes actives de participation et d'implication des citoyens, à aménager de nouveaux espaces de représentation de la société locale et aider à la mise en œuvre de nouveaux mécanismes de délibération.

Le dispositif a aujourd'hui dépassé la phase du rodage. Il s'agit ici d'un pas important caractéristique d'une mutation des approches. On passe symboliquement du « faire la ville » au « faire avec la ville ».

## **3. LA PARTICIPATION, ENJEU MAJEUR DE LA TRANSFORMATION DES POLITIQUES PUBLIQUES**

Bref, nous le constatons, les formes d'expression citoyenne se multiplient et la créativité est bien souvent au rendez-vous.

J'aurais d'ailleurs pu citer bien d'autres expériences capitalisées dans d'autres villes européennes (Turin, Valenciennes, Séville, ...), aujourd'hui nos partenaires dans le cadre du programme européen URBACT et avec lesquels nous réfléchissons sur cette fameuse question des nouvelles gouvernances à l'échelon local. Sujet tant de fois rabattu, me direz-vous. Sans doute, mais osons le dire aussi, si des avancées sont enregistrées, beaucoup de chemin reste encore à parcourir. Car, ce dont il s'agit en définitive, c'est bien d'une transformation de l'action publique elle-même.

Majo HANSOTTE, professeur de philosophie à l'Université de Liège soulignait d'ailleurs tout récemment à ce propos que « *la citoyenneté active implique que les citoyens puissent énoncer et négocier ce qui leur paraît souhaitable pour l'avenir* ».

Il ne fait, en effet, plus de doute aujourd'hui que « *la capacité des citoyens d'anticiper l'avenir, d'imaginer des pistes nouvelles de développement est devenue indispensable à la dynamique d'un territoire, ainsi qu'à l'universalisation des perspectives de vie bonne et juste* ».

Il y a un subtil équilibre à promouvoir entre une démocratie représentative et une exigence de participation accrue des citoyens au devenir collectif. Il y a un subtil équilibre à promouvoir entre ceux qui ont été délégués aux commandes d'un Etat, d'une Région, d'une municipalité et qui ont à assumer l'arbitrage, la gestion politique et la décision argumentée et les citoyens à qui appartiennent le témoignage, la critique, l'interpellation, la proposition argumentée, la prescription politique.

Je sais que ce combat qui est le nôtre est aussi le vôtre dans bien des villes aux quatre coins de l'Europe. C'est là un enjeu universaliste qui nous réunit toutes et tous. Et, comme tout combat, il n'est jamais gagné d'avance. Il reste encore pour une large part à conquérir et à gagner.

Car, si les principes qui guident notre action peuvent être énoncés pour promouvoir cette démocratie mobilisatrice et agissante, beaucoup reste encore à faire pour en trouver à la fois les conditions d'exercice les plus efficaces et les voies qui conduisent à produire plus de cohésion sociale devant permettre à toutes et à tous de trouver leur place, toute leur place dans la ville.

C'est pourquoi aussi, des moments de réflexion comme ceux auxquels nous participons ces deux jours, sont importants.

Ils ne peuvent que nourrir et enrichir, j'en suis convaincu, une de nos ambitions communes, celle de la démocratie, de la citoyenneté de tous et de toute la citoyenneté.

### **Bibliographie**

De Corbyter V., « *La Citoyenneté* », Directeur du CRISP, Dossier n°56, décembre 2002, p.7

Hansotte M., « *Les intelligences citoyennes* », Editions de Boeck, 2005.

Calame P. et Talmant A., « *l'Etat au Cœur* » Desclée De Brouwer, 1997.